

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2332 - 12 avril 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

Affaire Cahuzac

**Gouverner,
c'est
toujours
mentir !**

p. 3 à 6

PSA Aulnay

**Trois mois
de grève
contre la
fermeture**

p. 11

Thatcher
**Une vie
au service
du grand
capital**

p. 10

Flexibilité - précarité

**Les patrons ne doivent
pas faire la loi !**

p. 7



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ L'affaire Cahuzac
 p. 5 ■ Paradis fiscaux
 Des capitaux à la recherche de l'ombre et du secret
 Un développement lié à la crise du capitalisme
 Secret bancaire
 p. 6 ■ Un pays drôlement représenté
 ■ Quelle moralisation de la « vie publique » ?
 ■ Indignations sélectives
 ■ Cahuzac et l'industrie pharmaceutique
 p. 7 ■ Loi sur la compétitivité
 ■ Prix du lait : les éleveurs pris en tenaille
 ■ Clermont-Ferrand : expulsion scandaleuse de sans-papiers
 ■ Expulsion des Roms

Dans le monde

- p. 8 ■ Russie : Poutine invoque la main de l'étranger pour agiter la matraque
 ■ À la centrale de Fukushima toujours de quoi s'inquiéter
 p. 9 ■ Portugal : mini-crise politique sur fond d'austérité
 ■ Syrie : deux ans après les premières manifestations
 p. 10 ■ La mort de Thatcher

Dans les entreprises

- p. 11 ■ PSA - Aulnay : la grève tient bon
 ■ LCL agences : bientôt le salaire au rendement ?
 p. 12 ■ Passages à niveau mortels
 ■ Déréglementation des transports en commun
 ■ Île-de-France : au lieu d'investir, du bricolage
 ■ Ateliers SNCF de Villeneuve-Saint-Georges : une grève réussie
 p. 13 ■ Pack'Aéro MRS - Vitrolles : la direction veut tailler dans les primes
 ■ Lyon : les facteurs du 8^e en grève
 ■ Martinique : fermeture des Urgences au Lamentin
 ■ Aéroport pôle Caraïbes-Guadeloupe
 p. 14 ■ Chanel : pour les patrons ça baigne dans le luxe
 ■ Répression des fraudes : la sécurité des consommateurs laissée à l'abandon
 ■ Foyers de l'enfance de l'Isère : face à la baisse des subventions
 p. 15 ■ Heuliez - Cerizay : troisième faillite en cinq ans

La fête de Lutte Ouvrière

- p. 16 ■ Au programme

Nos lecteurs écrivent

- p. 15 ■ Insertion bidon et vraie exploitation
 ■ La force de travail : une marchandise comme une autre

• Indemnisation du chômage

De sales coups en préparation

Les conditions d'indemnisation du chômage sont définies par une convention de l'Unedic renégociée tous les deux ans entre le patronat et les syndicats. La nouvelle convention doit être signée fin 2013 mais, bien avant que ne s'ouvrent les discussions, on assiste à une campagne dans les médias remettant en cause ces conditions. Si on les compare avec ce qui se pratique dans d'autres pays européens, elles seraient trop favorables aux salariés, disent les commentateurs qui se font les porte-voix de « radio-medef ».

Cela a commencé le 23 mars dernier, avec un rapport de la Cour des comptes montrant du doigt des chômeurs touchant 6 000 euros mensuels pendant deux ans ou le régime trop coûteux des intermittents du spectacle. Maintenant, on met en avant le déficit du régime qui s'est alourdi de cinq milliards,

portant l'endettement à dix-huit milliards. Ce déficit est causé par la hausse continue du nombre de chômeurs et, par conséquent, la baisse du nombre de cotisants à l'assurance chômage, mais les « spécialistes » économiques se succèdent dans les médias pour proposer des « pistes ». L'une

serait d'augmenter le nombre de mois travaillés donnant droit à des allocations, ou de diminuer la durée d'indemnisation, dont le maximum est actuellement de 24 mois. Une autre serait de baisser le montant des indemnités, à commencer par les plus élevées, ou encore d'augmenter les cotisations – mais le patronat refuse que sa part subisse la moindre hausse !

Passons sur l'énormité qui consiste à dire que les chômeurs touchent 6 000 euros par mois. Cela concerne peut-être quelques cadres supérieurs, mais la grande majorité des chômeurs indemnisés sont des travailleurs du rang,

d'autant plus touchés par le chômage qu'ils ont moins de qualification. D'après les derniers chiffres du ministère du Travail, portant sur 2011, la moyenne des sommes perçues par les 2,7 millions de chômeurs indemnisés se situe à 980 euros. Et, sur les 2,4 millions non indemnisés par l'Unedic, 80 % ne perçoivent aucune autre allocation, les jeunes étant particulièrement touchés.

Bref, après avoir jeté les travailleurs au chômage, les patrons veulent maintenant réduire encore plus leurs moyens d'existence.

Marianne LAMIRAL

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Angers

Samedi 13 avril de 16 h à minuit

Salle Aragon, rue Joseph-Barra à Trélazé

Allocution de Nathalie Arthaud à 19 h

• Saint-Nazaire

Samedi 20 avril de 16 h à minuit

Salle Jacques-Brel au Petit-Maroc

Allocution de Nathalie Arthaud à 19 h



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Gouverner, c'est toujours mentir aux exploités

L'aveu de Cahuzac a déclenché une crise politique, dont on ne peut pas savoir quand ni comment elle finira. Pour révoltante qu'elle soit, la fraude n'en est pas moins banale et il y a sûrement du côté de la bourgeoisie des fraudeurs qui le font avec des sommes autrement plus élevées.

Mais Cahuzac était, il y a moins d'un mois encore, ministre du Budget, censé combattre les fraudeurs, et ce monsieur, qui prônait l'austérité, ne se l'appliquait pas à lui-même. Quant à Hollande et Ayrault, qui avaient fait de la probité et du désintéressement leur marque de fabrique, les voilà qui ont choisi pour ministre du Budget un ripou qui a mangé à tous les râteliers, de la fraude fiscale en passant par le conflit d'intérêt!

La droite et l'extrême droite n'ont pas manqué de s'engouffrer dans la brèche, les uns demandant la démission du gouvernement, les autres la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais au fil des révélations, on apprend que l'homme de gauche Cahuzac a sauvé la mise à l'homme de droite Woerth à propos de la vente de l'hippodrome de Compiègne. On apprend que l'intermédiaire qui a ouvert un compte en Suisse pour Cahuzac est un avocat spécialisé dans les montages fiscaux, proche de Marine Le Pen!

Cahuzac est loin d'être un cas isolé. Les dirigeants de l'État sont à l'image de la société capitaliste: pourris par l'argent. L'individualisme et l'enrichissement sont les valeurs suprêmes de la bourgeoisie qui dirige la société. L'exploitation, le vol du travail salarié en sont les fondements légaux. Frauder le fisc n'est qu'un à-côté qui va de soi, une seconde nature pour tout bourgeois qui se respecte!

Une telle société engendre facilement des politiciens aussi cupides que dénués de scrupules. Et les mesurette de Hollande n'y changeront rien, les indignations et les appels à la moralisation de la vie politique non plus et changer le numéro de la République, passer de la cinquième à la sixième, pas plus.

Ceux des classes populaires qui ont voté pour Hollande n'ont pas attendu le coup de théâtre de l'affaire Cahuzac pour se sentir trahis. La déconsidération profonde du gouvernement est le fruit de sa politique et de ses propres mensonges.

Hollande s'est fait élire en promettant de s'en prendre aux licenciements: mensonge! Il s'est fait élire en s'engageant à ne pas augmenter la TVA: mensonge! Il a dé-

noncé la réforme des retraites de Sarkozy, laissant croire qu'il reviendrait dessus: mensonge!

En ce moment, le gouvernement est en train de faire approuver par le Parlement la loi dont il dit qu'elle sécurisera l'emploi: mensonge encore! Cette loi va flexibiliser et précariser encore plus la situation des travailleurs car elle donne la possibilité au patronat de licencier plus vite, moins cher. Le patronat pourra baisser le temps de travail, il pourra baisser les salaires en fonction de ses affaires. Il pourra imposer la mobilité forcée.

Le gouvernement et le patronat prétendent que cette flexibilité accrue sauvera des emplois. Mais la flexibilité s'est imposée depuis longtemps dans toutes les entreprises: en quoi a-t-elle empêché les suppressions d'emplois?

Cette loi ne permettra pas de lutter contre le chômage mais elle aggravera l'exploitation, elle donnera plus d'armes légales au chantage patronal. Voilà ce que le gouvernement, le patronat et les confédérations syndicales signataires de ces accords de compétitivité vantent comme « un résultat historique du dialogue social »!

Eh bien, les travailleurs qui refusent ces reculs n'ont pas à se sentir liés par les signatures des dirigeants syndicaux. Mardi 9 avril la CGT, FO, SUD et la FSU ont organisé une manifestation pour dénoncer ce projet de loi. Ceux qui y ont participé ont eu raison d'en être, même si pour faire reculer le gouvernement il faudrait plus que cela. Il faudrait une réaction massive du monde du travail, capable de bloquer l'appareil productif. Mais un tel rapport de force doit se préparer.

Pour cela, il faudrait que les confédérations syndicales en défendent la nécessité et la perspective, qu'elles se montrent fermes et déterminées elles-mêmes, avec un plan d'action. Au lieu de cela, il n'y a que des journées isolées et mal préparées.

Il est d'autant plus important que ceux qui ne se résignent pas à encaisser les coups patronaux le disent. Il faut dire, aussi bien au gouvernement qu'aux directions syndicales, que les reculs sociaux ne se feront pas avec l'accord de tous les travailleurs, qu'il y a ne serait-ce qu'une minorité qui n'accepte pas de baisser les bras. C'est à partir de là que cette minorité peut grandir.

La crise économique, sociale et politique rend d'autant plus nécessaire et urgente la mobilisation des travailleurs pour leurs intérêts.

• Taxe européenne sur la finance

Les voleurs crient « au voleur ! »

En janvier dernier, le principe d'une taxe européenne sur les transactions financières a été adopté. Le prélèvement serait de 0,1% sur les transactions financières dans onze pays, puisque neuf pays seulement (Italie, Espagne, Autriche, Portugal, Belgique, Estonie, Grèce, Slovaquie et Slovénie) ont répondu favorablement à cette proposition de Berlin et Paris.

Le Royaume-Uni et la Pologne, par exemple, l'avaient refusée en expliquant qu'ils ne voulaient pas voir les capitaux fuir leur pays. Si tous les 27 États membres de l'Union avaient participé, la taxe

aurait pu rapporter 57 milliards d'euros, mais à onze elle ne devrait pas rapporter plus de 10 milliards.

Mais c'est encore trop pour les financiers qui, se sentant visés en France ou ailleurs, menacent de retirer leurs capitaux, comme si ce n'était pas déjà une de leurs pratiques quotidiennes de déplacer leurs capitaux là où ils rapportent et sont moins taxés!

L'Icma, l'Association internationale des marchés de capitaux, un des porte-voix du monde de la finance, craignant que certains spéculateurs s'abstiennent

d'intervenir là où la taxe s'appliquera, réclame déjà des exceptions à la règle, alors que le mode d'application de cette taxe est encore en discussion. Mais tout est bon pour rendre la ponction la plus indolore possible, voire inexistante.

Pour faire payer les pauvres, ne serait-ce qu'en prenant des agios sur les découverts, tous les acteurs financiers s'y entendent. Mais qu'il soit question de les taxer à leur tour, même très modestement, et ils hurlent comme si on leur ôtait la vie.

Jacques FONTENOY

Cercle Léon Trotsky

La gestion capitaliste de l'eau, irresponsabilité et racket

**Vendredi 12 avril à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité**

Participation aux frais: 3 euros

L'affaire Cahuzac et les marchands d'illusions

Chaque jour apporte sa dose de révélations dans l'affaire Cahuzac, amplifiée par des rumeurs. Cahuzac aurait-il caché en Suisse puis à Singapour, non pas 600 000 euros, mais 15 millions? Aurait-il accumulé cette somme grâce à son dur labeur de chirurgien capillaire, exercé pour compléter son salaire de député puis de ministre? Ou s'agit-il de généreux pourboires versés par des laboratoires pharmaceutiques pour lesquels il aurait joué les intermédiaires auprès de cabinets ministériels de la Santé? Et quid des comptes du trésorier de campagne de Hollande aux îles Caïmans? Que cachent les dénégations des ministres mis en cause?

Cahuzac, prototype de ces ministres qui prêchent les sacrifices à la population, ayant fait de la lutte contre la fraude fiscale son affaire et se révélant fraudeur, tricheur et corrompu, cela fait évidemment du mal à la « République irréprochable ».

Ce n'est pas pire en réalité sous Hollande que sous ses prédécesseurs, mais la droite et à plus forte raison l'extrême droite dans l'opposition se gênent moins que la gauche pour dénoncer des pratiques qui leur sont communes. Et, surtout, la crise déclenchée au sommet de l'État s'ajoute à la déception que la politique de Hollande provoque dans l'électorat populaire.

Les travailleurs auraient pu en rester à faire des plaisanteries sur ce ministre, pilier du gouvernement, pris la main dans le pot de confiture. Mais, après dix mois de gouvernement socialiste, le rire leur reste dans la gorge, étranglés qu'ils sont par le chômage, les licenciements, la baisse du pouvoir d'achat, la flexibilité, la politique d'austérité.

Quel « choc de moralisation » ?

Voilà les hommes politiques du PS comme de l'opposition qui se succèdent à la télévision pour jouer la transparence, insister sur la modestie de leur logement ou l'âge canonique de leur automobile, annoncer un « choc de moralisation » avec de nouvelles lois et de nouvelles commissions, côté gouvernement, et réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale ou au moins un remaniement ministériel, côté opposition. Et le Premier ministre de se faire traiter de « repris de justice » à l'Assemblée où les députés, d'ailleurs des deux bords, commencent à clamer qu'il ne faut pas exagérer sur la transparence!

Tout cela donne une image de déliquescence! Malgré la virulence des joutes verbales entre les chefs des deux camps, on sent cependant leur profonde connivence et volonté commune que la crise n'aille

pas trop loin.

En attendant, tout cela illustre à quel point la bourgeoisie a les hommes politiques qu'elle mérite dans ce monde capitaliste où l'argent est la vertu suprême.

Pendant les scandales, les affaires continuent. La politique antiouvrière aussi. Le jour même où la majorité et l'opposition s'étripaient, l'Assemblée votait le projet de loi de flexibilisation de l'emploi.

Personne ne peut écarter l'éventualité que la crise politique se transforme en crise institutionnelle. Mais la bourgeoisie en a vu d'autres et elle est bien placée en tant que corruptrice pour connaître la vénalité, l'irresponsabilité personnelle de ses hommes politiques. Elle fait avec.

Les communistes révolutionnaires n'ont pas à participer à ce concours d'hypocrisie. Ils n'ont pas à se joindre au chœur des tenants d'une « République irréprochable » ou d'une « démocratie propre ».

Qu'est-ce que cela changerait pour les exploités que les hommes politiques de la bourgeoisie soient propres, qu'ils défendent le grand patronat et le pouvoir de l'argent sans se servir au passage? Cahuzac, en tant que ministre de l'austérité pure et dure, présenté comme un pilier du gouvernement, comme le plus efficace des ministres, était-il meilleur du point de vue des intérêts des travailleurs, que ce qu'il s'est révélé être?

Les communistes n'ont certainement pas à revendiquer que l'État de la bourgeoisie soit plus propre, plus efficace. Ils combattent cet État avec, dans leurs perspectives, sa disparition.

Un autre numéro pour la République ?

La crise politique qui est en train de s'amorcer, la déliquescence aux sommets de l'État peuvent cependant entraîner des conséquences y compris pour la classe ouvrière.

Si le Front national renforce



Photo Europe1

son influence à la faveur de cette crise, comme c'est vraisemblable, cela représente une menace grave pour la classe ouvrière. Malgré sa démagogie de « défenseur de la veuve et de l'orphelin » – à condition qu'ils soient français –, non seulement le FN gouvernera au profit de la bourgeoisie, comme les autres, comme les Sarkozy et Hollande, comme ce fameux « UMPS » qu'il dénonce, mais il représentera une variante plus autoritaire du pouvoir de la bourgeoisie avec comme objectif, non pas de composer avec les organisations réformistes de la classe ouvrière, mais de faire taire celle-ci.

Mais faire face à ce danger, cela ne se fait pas en prétendant vouloir nettoyer les écuries d'Augias de la démocratie bourgeoise!

C'est ce que prétend Mélenchon en appelant à une manifestation le 5 mai pour la « 6^e République », pour « donner un coup de balai (afin de) purifier cette atmosphère politique absolument insupportable ». Il a déjà entraîné dans son sillage le PCF, quelques écologistes du genre d'Eva Joly. Peut-être entraînera-t-il d'autres du côté de ceux qui se prétendent sur la gauche de la gauche, voire du côté de quelques dirigeants du Parti socialiste qui veulent prendre leurs distances avec Hollande et son bilan désastreux. Après tout, avant de devenir ministre, Montebourg a été un chaud partisan de la 6^e République.

Comme si changer le numéro de la République allait changer l'appareil d'État, ces armadas de fonctionnaires qui assurent la permanence du pouvoir pendant que les ministres s'agitent sur le devant de la scène et servent de fusibles le cas échéant! Comme si une éventuelle 6^e République

ne serait pas dans la lignée des autres qui ont, toutes, défendu la propriété privée et l'exploitation! Comme si, en changeant de numéro, l'État cesserait d'être au service d'une minorité dont il défend la fortune, les privilèges et le pouvoir exclusif sur l'économie.

La classe ouvrière doit avoir sa politique

Alors, un coup de balai, pour quoi faire? Changer une partie du personnel politique pour en mettre une autre à la place? Manifestement, l'ambition de Mélenchon se limite à cela. Les communistes révolutionnaires n'ont aucune raison de lui apporter leur caution.

Ce n'est pas seulement en raison du passé de Mélenchon, encore que le passé éclaire le présent. Son passé, ce n'est pas seulement sa fonction ministérielle dans le gouvernement Jospin, mais c'est aussi le fait que ce Hollande, dont il dit pis que pendre aujourd'hui, il a contribué à le faire élire, et il s'en est gargarisé. Le PCF qui tout en appelant à la manifestation du 5 mai n'a pas les mêmes raisons que Mélenchon de se donner des allures de tribun, ne serait-ce que pour des raisons liées aux élections municipales, exprime d'ailleurs clairement, par la bouche de Pierre Laurent, l'objectif de la manifestation: « Nous devons construire les bases d'un nouveau contrat politique majoritaire qui unisse tous ceux qui ont voté pour le changement au printemps dernier. » Et voilà comment réchauffer le plat qu'on nous a déjà servi en 2012!

Nous ne pouvons pas prévoir si la crise politique actuelle se résorbera avec la complicité de protagonistes venant des deux camps, droite et gauche, au nom de de la « défense des valeurs républicaines »,

ou si, au contraire, elle débouchera sur une crise institutionnelle. Mais, pour que la classe ouvrière ne soit pas à la remorque des différentes forces de la bourgeoisie, il faut qu'elle se manifeste sur le terrain politique.

La classe ouvrière ne se sent pas encore en position de le faire même pour défendre ses intérêts matériels vitaux? Sans doute. Mais les choses peuvent changer très vite et on ne peut pas exclure que les turpitudes aux sommets de l'État s'ajoutent à tout le reste pour provoquer un sursaut dans les classes exploitées, victimes de la classe capitaliste et de ses serviteurs politiques de tout bord.

Il se peut que l'histoire à venir exige de la classe ouvrière, non seulement qu'elle reprenne l'initiative à la bourgeoisie sur le terrain de ses revendications économiques, mais aussi, surtout si l'extrême droite profite des circonstances pour renforcer ses positions, sur le terrain politique. Mais c'est justement dans les périodes de crise que les travailleurs doivent être conscients de leurs intérêts politiques et ne pas croire les marchands d'illusions. Ceux qui appellent à manifester le 5 mai le sont tous, quelles que soient leurs motivations disparates.

Les communistes révolutionnaires n'ont aucun moyen de provoquer le sursaut nécessaire du camp des exploités. Mais, aussi peu nombreux qu'ils soient, ils peuvent et doivent dire la vérité aux travailleurs. Ils peuvent appeler un chat un chat, et un homme politique, même démagogue, mais qui défend l'ordre capitaliste et l'État bourgeois, un serviteur politique de la bourgeoisie dont il n'y a rien de bon à attendre.

Georges KALDY

• Paradis fiscaux

Des capitaux à la recherche de l'ombre et du secret

L'affaire Cahuzac vient rappeler que, malgré les rodomontades des gouvernements successifs déclarant la guerre aux paradis fiscaux, ceux-ci existent toujours.

De la Suisse à Singapour en passant par les îles Vierges britanniques, ou par Monaco, des sommes d'argent qui dépassent l'entendement voyagent en tous sens à la recherche d'une fiscalité favorable. L'important pour les détenteurs de cet argent, ou pour les entreprises qui se livrent à de tels transferts c'est que les avantages fiscaux soient assortis d'un maximum d'opacité. Ainsi, les banques de gestion de patrimoine mettent en avant la « confidentialité » qui

va de pair avec « l'optimisation fiscale » comme service rendu à leurs clients.

Suivant qu'il s'agit de centaines de milliers, de millions ou de dizaines de millions d'euros, les techniques pour camoufler l'identité réelle du bénéficiaire vont d'un simple compte numéroté à des procédures plus sophistiquées. Dans tous les cas, le but est d'assurer le secret bancaire. Ainsi, près de 70 entreprises suisses, dont une vingtaine de banques et

de nombreux intermédiaires financiers, ont créé des milliers de sociétés dans des paradis fiscaux pour cacher les avoirs de leurs clients étrangers. Cette pratique est développée également par les banques françaises, Crédit agricole et BNP en tête. Pour cette dernière, 56 montages de sociétés ont pu être reconstitués à partir de multiples filiales à Jersey, en Asie et dans différentes îles du Pacifique.

En plus des individus qui, comme Cahuzac, ont quelques centaines de milliers ou millions d'euros à placer, les

utilisateurs des paradis fiscaux sont les entreprises, les sociétés financières, les fonds d'investissement. Des sociétés comme Renault ou Total ont des facilités pour minimiser leurs impôts en faisant jouer des transferts entre filiales. Au total, les sociétés américaines détiendraient 1 700 milliards de dollars dans leurs filiales étrangères, le plus souvent pour éviter de payer des impôts sur ces sommes.

Pour la France, il est question de quelque 600 milliards d'euros placés dans les paradis fiscaux, avec comme

conséquence que plus d'un tiers de l'impôt potentiel n'est pas perçu, soit entre trente et soixante milliards d'euros par an. Mais les spécialistes ont du mal à s'y retrouver, au point qu'à l'échelle du monde les estimations de ces placements offshore varient entre 6 000 et 26 000 milliards d'euros. Les chiffres attestent de la taille monstrueuse de ces capitaux flottants, et la fourchette entre ces deux chiffres confirme à quel point le secret bancaire est, au-delà de quelques révélations, bien gardé.

Jean SANDAY

Un développement lié à la crise du capitalisme

L'origine des paradis fiscaux peut être datée de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, liée à la fois à la volonté d'échapper aux impôts et à l'importance croissante des mouvements internationaux de capitaux.

Un scandale... en 1932

Après le krach de 1929 à Wall Street, quand la crise se répandit en Europe, les États cherchèrent à récupérer de l'argent en limitant quelque peu l'évasion fiscale. En 1932, lors d'une perquisition à la succursale parisienne de la Banque commerciale de Bâle, la police française découvrit des carnets contenant deux milliers de noms de fraudeurs ayant évité la taxe de 20 % sur les placements à l'étranger. Bien que le ministre de l'Intérieur ait refusé de communiquer la liste, celle-ci fut rendue publique. Y figuraient notamment trois sénateurs, dont deux anciens ministres, et un membre de la commission des douanes, une douzaine de généraux, des magistrats, deux évêques, plusieurs patrons de presse, dont la famille Coty, propriétaire du *Figaro*, le fabricant de meubles Levitan et les frères Peugeot. La Suisse allait réagir par une nouvelle loi bancaire, adoptée en 1934, qui place le secret bancaire sous la protection du droit pénal. Aujourd'hui encore, en Suisse, si un employé révèle des informations concernant des comptes de clients, y compris à son propre gouvernement, il encourt des peines allant jusqu'à trois ans de

prison et 250 000 francs suisses (205 000 euros) d'amende.

Le terrain était donc préparé pour que, dans les années 1960, quand les capitaux purent circuler librement, quelques grosses sociétés et grosses fortunes trouvent refuge dans des paradis fiscaux. Mais la crise du dollar du début des années 1970 allait encore amplifier le phénomène.

De la prolifération des eurodollars...

Les liquidités des entreprises, notamment celles des compagnies pétrolières qui bénéficièrent du doublement du prix du pétrole en 1973, furent placées dans les banques de différents pays. Ces dollars démultiplièrent quand les banques accordèrent des prêts bien au-delà des sommes qu'elles avaient en dépôt. La nouveauté est qu'elles purent le faire en dehors de tout contrôle des autorités monétaires américaines et des autorités locales. Cela donna une nouvelle impulsion aux paradis fiscaux.

...à l'inflation financière actuelle

En 2008, la crise dite des subprimes bloqua les transactions financières. Pour débloquer le système, les États sont intervenus à coups de milliards de dollars et d'euros. Mais les liquidités supplémentaires ainsi créées ne se sont pas investies dans la production. Une partie a donc été, comme de règle, placée sur des comptes ouverts dans un paradis fiscal. Par exemple, la BNP fut la banque française qui bénéficia le plus

du plan de sauvetage. Elle eut l'embarras du choix pour les placer : avec 21 filiales dans les îles Caïmans, 27 au Luxembourg, 17 à Hong-Kong, 77 au Royaume-Uni, trois à Jersey, elle disposait au total de 189 endroits où placer à bon compte l'argent que lui avait généreusement versé l'État.

Et ce n'est évidemment pas fini, car qui pourrait dire où vont se retrouver, par exemple, les vingt milliards d'euros que le gouvernement Hollande a accordés au patronat ?

J.S.



HSBC, mastodonte de la finance internationale: condamné pour dissimulation, blanchiment, etc.

Secret bancaire, quand tu nous tiens...

Le 5 avril, le quotidien *La Croix* a fait état d'une note anonyme écrite par un « collectif d'officiers » de la DCRI, la Direction centrale du renseignement intérieur, le service qui a fusionné les activités de l'ex-Direction de la surveillance du territoire et des ex-Renseignements généraux. Ce collectif mettait en cause les pratiques sélectives de ce service, apparemment plus empressé de surveiller ceux qui dénoncent les pratiques douteuses des banques que les fraudeurs qui en bénéficient.

Cette note de 14 pages, transmise en février dernier au groupe parlementaire qui enquête sur l'exil fiscal, avant que n'éclate le scandale Cahuzac, incitait les élus à s'interroger sur les patrons et responsables de la DCRI, passés et présents, souvent liés à Sarkozy, et notamment tous ceux qui étaient ou sont chargés du renseignement économique et financier.

Elle indique que la surveillance de la banque suisse UBS, qui proposait ses services aux nantis qui cherchent à frauder le fisc, a d'une part généré une intense activité de surveillance

de la DCRI, mais que les informations « considérables » ainsi recueillies n'ont pas été transmises à la justice. D'autre part, les policiers ainsi mobilisés privilégiaient la surveillance des cadres de la banque qui dénonçaient le système de fraude, plutôt que celle des fraudeurs.

Pour les rédacteurs de la note, les policiers de ces services « ne souhaitent pas voir apparaître ou révéler à l'autorité judiciaire [les délits] pour ne pas amoindrir leur influence » et ainsi conserver des moyens de pression sur des personnes. Enfin, il apparaît

que le classement systématique en « secret défense », pour des questions qui n'ont rien à voir avec la défense nationale, permet surtout de dissimuler des informations à la justice au moment où celle-ci en aurait un besoin urgent.

Dès le lendemain de cette publication, les dirigeants de la DCRI, ces zélés défenseurs du secret bancaire, ont réagi et dénoncé une manipulation, en soulignant des imprécisions. Selon eux, jamais au grand jamais leurs troupes ne pourraient se livrer à de telles manigances. Quant à l'entourage du ministre de l'Intérieur Manuel Valls, il a mis en cause la « légèreté » du député PS qui avait accepté cette note.

Transparence, d'accord, mais pas au point qu'on puisse y voir clair !

Jacques FONTENOY

Un pays drôlement représenté

Dans le brouhaha parlementaire consécutif aux aveux du ministre du Budget, la question des députés continuant d'exercer leur activité professionnelle en plus de leur mandat a été une fois de plus posée. Une fois de plus, mais pas pour tout le monde.

La question ne se pose pas pour les ouvriers non pas qu'ils ne pourraient pas demander d'aménagement du temps de travail à leur patron, mais tout simplement parce qu'aucun député n'est actuellement classé dans cette catégorie. Elle n'apparaît même pas dans la liste des professions recensées par l'administration du Parlement.

Elle ne concerne pas non plus les capitalistes car seule la famille Dassault, père sénateur, fils député, maintient la tradition qui voulait que le grand

patronat s'occupe personnellement de l'intendance politique. Et qui oserait s'en prendre au premier marchand de canons du pays ?

Elle se pose en revanche pour tous les affairistes petits ou grands, avocats de toutes affaires, propriétaires de cliniques et chirurgiens de renom, qui ne veulent pas laisser dépérir leur capital au prétexte qu'ils s'occupent de voter des lois. Et ils se défendent avec un seul argument : « Il faut que le pays réel soit représenté ! »

Leur pays, c'est celui de ceux qui gagnent de l'argent car, alors qu'ouvriers et employés représentent plus de la moitié de la population active et font fonctionner toute l'économie, ils comptent pour moins de 1 % des parlementaires.

Paul GALOIS

Quelle « moralisation de la vie publique » ?

Suite au scandale, Hollande et son gouvernement ont promis qu'ils allaient prendre les mesures adéquates pour que cela ne se reproduise pas. Les ministres sont donc tenus de rendre publique, avant le 15 avril, leur déclaration de patrimoine. Le Conseil des ministres sera saisi, le 24 du même mois, d'une proposition de loi visant à moraliser la vie politique. Il serait alors question de publier également les déclarations patrimoniales des parlementaires, d'allonger la liste des professions interdites à ces derniers, voire de leur interdire d'exercer leur profession durant leur mandat. Il serait aussi question de nommer une autorité, évidemment insoupçonnable, dotée des moyens de contrôler tout cela, d'augmenter les peines encourues, en particulier la durée de l'inéligibilité. Tout cela s'accompagne de discours vertueux.

Le problème est que ces discours ont déjà été prononcés

à de nombreuses reprises, des mesures déjà prises, des commissions déjà nommées. Depuis 1988, par exemple, la « commission pour la transparence financière de la vie politique » est censée surveiller les éventuels « enrichissements anormaux » des parlementaires et ministres. On voit avec quelle efficacité ! Le précédent scandale d'ampleur avait conduit au départ du ministre du Travail de Sarkozy, Éric Woerth, et bien entendu à la nomination d'une commission, à la rédaction d'un rapport et même au vote de quelques mesures. Et après ?

Il y a donc toutes les chances que cela continue comme avant. De même qu'on ne peut pas empêcher un confiturier de se lécher les doigts, il paraît difficile d'éviter que nombre de gestionnaires des affaires de la bourgeoisie arrondissent leur pelote au passage.

P. G.

Indignations sélectives

Le fait que Cahuzac, quoi qu'il ait fait et dit, soit toujours député et puisse donc revenir siéger au Parlement a suscité l'indignation de ses collègues. C'est bien la première fois car, d'habitude, ils soutiennent en chœur que, même en ayant piétiné ses promesses, même en ayant fait le contraire de ce pour quoi il avait été élu, un député reste un député et que personne, et surtout pas les électeurs, ne peut le démettre.

Les mêmes, sauf ceux qui sont directement concernés, font mine de s'indigner du fait que des élus soient en même temps avocats d'affaires. Mais ce qu'on attend d'un membre du Parlement, tout comme d'un avocat d'affaires, c'est de faciliter les affaires des capitalistes. C'est d'une certaine façon le même métier. Comment s'étonner que certains confondent ?

P. G.



• Cahuzac et l'industrie pharmaceutique Les noces régulières de l'industrie et du pouvoir

Les relations de l'ancien ministre du Budget Cahuzac avec l'industrie pharmaceutique sont dans l'œil du cyclone.

En effet, de 1988 à 1991, pendant le deuxième septennat de Mitterrand, Jérôme Cahuzac travaillait au cabinet de Claude Evin, alors ministre de la Santé dans le gouvernement Rocard. Il y était chargé des « questions relatives au médicament ». Autrement dit, Cahuzac baignait au cœur des instances administratives chargées des décisions d'autorisation de mise sur le marché (AMM), de la fixation du prix de ces médicaments et du niveau de leur remboursement par la Sécurité sociale.

Après le départ de Michel Rocard de Matignon et de Claude Evin du gouvernement, Jérôme Cahuzac ouvrait sa clinique spécialisée dans les implants capillaires, mais il devenait aussi consultant pour l'industrie pharmaceutique ! Deux ans plus tard, il créait

même Cahuzac Conseil, une société ayant pour objet déclaré « le conseil en entreprises » et « l'exploitation des brevets ».

Cahuzac avait le savoir-faire, les relations, le carnet d'adresses au sein des instances à la porte desquelles les laboratoires frappent dès qu'ils veulent mettre un médicament sur le marché le plus vite possible, au prix le plus élevé et avec le meilleur taux de remboursement. C'était certainement le meilleur choix pour soigner ses comptes en banque. Et il l'a fait, sans qu'on sache encore exactement combien cela lui a rapporté.

Dans un système économique où les médicaments sont d'abord et avant tout des marchandises destinées à rapporter des profits à ceux qui les mettent sur le marché, l'appât du gain fait nécessairement naître des Cahuzac. Il n'est pas le premier et sûrement pas le dernier, c'est dans l'ordre des choses.

En 1978, après les scandales de la Thalidomide et du Distilbène, les pouvoirs publics mirent en place, sous le contrôle direct du ministère de la Santé et prétendument pour s'opposer aux appétits privés, la Direction de la pharmacie et du médicament (DPHM). Mais en 1993, après le scandale du sang contaminé, la DPHM fut rayée des cadres et l'État la remplaça par l'Agence du médicament. Pire, en 1998, après le scandale de la vache folle, elle fut remplacée par l'Agence française de sécurité sanitaire et des produits de santé (Afsaps) qui, elle-même, en 2012, après le scandale du Mediator, s'est transformée en l'actuelle Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

Trente-cinq ans de changements de noms et d'acronymes, mais la loi du profit est restée et ceux qui en jouissent continuent de proliférer.

Sophie GARGAN

Au sommaire de Lutte de Classe n° 151 (avril 2013)

• **Face à la violence de la grande bourgeoisie dans le capitalisme en crise, face à la corruption de sa « république irréprochable », il faut un parti représentant les intérêts politiques des exploités.**

• **La jungle de l'industrie agroalimentaire**

• **Guadeloupe**

Les « Forces patriotiques » et les intérêts des travailleurs

• **Italie**

Le tsunami Beppe Grillo ne fait pas peur à la bourgeoisie

• **Espagne**

Une société prise au piège de la course au profit

• **Inde**

Une « économie émergente » dans la crise capitaliste

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro



• Loi sur la compétitivité au travail

Généralisation de la flexibilité, de la précarité et des licenciements

Le 9 avril, alors que pour la seconde fois, à l'appel de la CGT et FO, des dizaines de milliers de travailleurs manifestaient dans la rue pour la refuser, à l'Assemblée nationale, les députés adoptaient majoritairement la loi d'insécurité de l'emploi.

Cette loi, votée par 250 voix socialistes, n'a même pas eu besoin des voix des députés de droite qui se sont abstenus pour ne pas soutenir le gouvernement Hollande, tout en étant contents de ces nouvelles contraintes contre les travailleurs. 26 députés ont voté contre, dont les députés du Front de gauche. Ces lois reprennent le texte de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier par la CFDT, la CGC et la CFTC et les représentants patronaux, mais c'est le Medef qui est le vrai

auteur de cet accord. Hypocritement au nom du dialogue social, le gouvernement socialiste a transcrit dans la loi les volontés du patronat.

La loi facilitera pour le patronat les procédures de licenciements collectifs, soit en obtenant, par le chantage à la fermeture, un accord majoritaire des représentants syndicaux, soit unilatéralement en les soumettant à l'administration du travail qui devra les homologuer dans de très brefs délais, limitant tous les recours. Toujours sous prétexte

de difficultés conjoncturelles réelles ou inventées, cette loi permettra, toujours avec le chantage au maintien de l'emploi, de négocier avec une majorité de représentants syndicaux des accords de mobilité, de flexibilité d'horaires et même de baisse de salaire sur une durée de deux années!

Cette nouvelle loi livre au patronat des salariés taillables et corvéables à merci et entraînera une dégradation scandaleuse de leurs conditions de travail et de vie. Mais ce que des lois veulent imposer, les luttes peuvent le défaire.

Quant aux autres mesures mineures qui ont servi de prétexte à la CFDT pour signer,

il y a la généralisation d'une couverture collective santé complémentaire, mais seulement pour les salariés qui n'en ont pas, payée à 50 % par le patronat... d'ici janvier 2016. Il y a aussi le droit au chômage rechargeable, les droits acquis au chômage pouvant être reportés entre deux CDD. Cela est programmé pour 2014, mais le patronat a déjà prévenu qu'il ne veut pas cotiser plus à l'Unedic!

Reste la création d'un compte personnel de formation qui suivra le salarié durant toute sa vie active. Mais on n'a décidé ni de son

financement ni par qui il sera assuré. Pôle-emploi n'arrive même pas à assurer des formations reconversions!

La CFDT, un des syndicats signataires de l'ANI, se vante cependant d'une « victoire »: la mesure qui prévoit l'entrée de syndicalistes dans les conseils d'administration des 200 plus grandes entreprises du pays. Ils seront admis avec voix délibérative, mais en étant tenus à la confidentialité vis-à-vis du personnel, à qui cette prétendue « victoire » fera une belle jambe.

Louis BASTILLE



• Prix du lait

Les éleveurs pris en tenaille

Soumis à une forte augmentation de leurs charges, due en particulier à la flambée du prix des aliments pour le bétail, les producteurs de lait demandent, depuis juin 2012, une revalorisation d'au moins trois centimes par litre pour continuer à vivre de leur travail.

L'Institut de l'élevage estime en effet que, sur les 70 000 éleveurs en France, « un tiers d'entre eux est vraiment dans le rouge, un tiers vit avec de faibles revenus et le reste conserve une situation solide ».

Jusqu'à présent, leurs interlocuteurs, les capitalistes de la grande distribution et de l'industrie de transformation du lait, se renvoyaient la balle pour refuser cette augmentation... avec des arguments frappés au coin du bon sens! Un représentant des industriels du lait a ainsi dénoncé la position « oligarchique » des grands distributeurs, estimant qu'« il n'y a aucune possibilité de discuter avec eux » et citant Michel-Édouard Leclerc qui, selon lui, « octroie ou n'octroie pas les hausses, selon son bon vouloir ». Les patrons de la grande distribution n'ont pas manqué de répliquer en pointant du doigt la même concentration chez les industriels : « Les trois premiers groupes industriels du lait (Sodiaal, Lactalis et Glac) réalisent 88 % de la production de lait liquide. »

Les patrons de la grande distribution acceptent aujourd'hui une hausse de deux à trois centimes par litre de lait (selon les enseignes), mais ils comptent la répercuter sur les prix des produits laitiers vendus dans leurs magasins. Pour eux comme pour les capitalistes de l'industrie laitière, il n'est pas question de prendre sur leurs marges pour augmenter le prix payé aux éleveurs.

Ces gens-là comptent parmi les plus grandes fortunes de France. La liste de milliardaires récemment éditée par le magazine américain *Forbes* inclut par exemple Bernard Arnault, actionnaire important de Carrefour, ainsi que trois membres de la famille Besnier, propriétaire de Lactalis. Les propriétaires des magasins Leclerc comptent, eux, plusieurs millionnaires, à tel point que l'enseigne a été surnommée « la fabrique à millionnaires ». Ils auraient largement de quoi accorder la hausse du prix du lait demandée par les producteurs sans pour autant grever le budget des ménages.

Valérie FONTAINE

• Clermont-Ferrand

Expulsion scandaleuse de sans-papiers

Mercredi 27 mars, la préfecture de Clermont-Ferrand a envoyé pas moins d'une dizaine de policiers, à 6 heures du matin, pour s'emparer d'une famille de Kosovars et les renvoyer immédiatement en Suisse par avion.

Il ne s'agissait pourtant pas de trafiquants ni de dangereux malfaiteurs, mais d'un enfant de cinq ans et de ses parents, logés dans un hôtel, estimés par leurs voisins, eux-mêmes surpris par un tel déploiement

de forces et ne comprenant pas cette arrestation et cette expulsion. De plus, le grand-père, âgé de 75 ans, a été séparé du reste de sa famille. Malade, cet homme n'a pas supporté cette violence. Il a dû être transporté en état de choc au CHU par les pompiers.

Quant aux services de la préfecture, ils ont mis un zèle certain à aller jusqu'au bout de la procédure d'expulsion. C'est d'autant plus choquant que cette famille était convoquée le

jour même à la préfecture pour faire le point sur sa situation.

Ainsi apparaît sans détour la politique du chiffre du gouvernement, au travers des directives du ministre de l'Intérieur.

À l'initiative de Réseau sans Frontières, des rassemblements de protestation ont eu lieu devant les grilles de la préfecture pour dénoncer ces méthodes scandaleuses.

Correspondant LO

• Expulsions des Roms

Des textes ministériels aux actes

Quatre jours après avoir expulsé dix familles de Roms de leur campement, le préfet du Rhône n'avait toujours pas procédé à leur relogement. Cela, malgré une circulaire d'août dernier du Premier ministre affirmant qu'il ne peut y avoir d'expulsion sans relogement et malgré une décision de justice. Plusieurs associations ont protesté contre cette « violation de la loi » commise par un représentant de l'État censé au contraire faire appliquer les

directives gouvernementales ou judiciaires.

Mais le gouvernement n'est pas non plus blanc-bleu dans sa politique envers les Roms, à commencer par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. On continue de démanteler les camps et d'expulser comme sous Sarkozy. Plus de 4 000 Roms ont dû quitter leur lieu de vie depuis le début de l'année, soit un cinquième des Roms vivant en France. Trois mille l'ont fait suite à

une intervention musclée des forces de l'ordre, les autres à cause d'un incendie ou d'une agression. Des solutions de relogement, la plupart du temps provisoires, n'ont été proposées qu'à un tiers des expulsés, tout dépend des préfetures.

Autant dire que la signature d'Ayrault et celle des sept ministres qui ont cosigné sa circulaire ne valent pas un clou.

M.L.

• Grande-Bretagne

La mort de Thatcher

Un symbole de la guerre de classe du grand capital

Bien que Margaret Thatcher ait été malade et retirée de la vie publique depuis plus d'une décennie, sa mort à l'âge de 87 ans aura provoqué, en Grande-Bretagne au moins, autant de manifestations de haine que de soutien. Car la « dame de fer », comme l'avait surnommée en 1976 un journal russe, après un discours antisoviétique particulièrement virulent, reste, aux yeux des classes populaires, l'instigatrice d'une offensive du grand capital qui, depuis le début des années 1980, n'a cessé de creuser les inégalités sociales, avec les effets dévastateurs que l'on sait aujourd'hui.

C'est en 1975, après seize années d'une carrière politique assez terne, que Thatcher fut élue leader du parti conservateur, presque par hasard, après avoir été mise en avant comme candidate de diversion par la droite du parti. Quatre ans plus tard, lors des législatives de 1979, elle devenait Premier ministre suite à la victoire de son parti. Très vite discréditée dans le contexte de crise économique de l'époque, elle afficha sa fermeté contre les prisonniers politiques irlandais en laissant mourir dix d'entre eux lors de leur grève de la faim. Sa fuite en avant sur le terrain d'un populisme chauvin lui permit de se faire réélire en 1983, dans la foulée de la guerre des Malouines, puis de nouveau en 1987. Finalement, en 1990, le mouvement de révolte provoqué par un nouvel impôt particulièrement injuste pour les classes populaires (la « poll tax ») donna aux mêmes factions de la droite du parti qui l'avait portée au pouvoir un prétexte pour la contraindre à démissionner de son poste.

Contre la combativité ouvrière

Une fois Premier ministre, Thatcher dut faire face à l'héritage des cinq années du précédent gouvernement travailliste, au cours desquelles les

directions syndicales, discréditées par leur soutien à la politique d'austérité du gouvernement, n'avaient cessé d'être débordées par des grèves sauvages. Cela avait culminé avec l'« hiver du mécontentement » de 1978-1979 et ses six mois de grèves, parties de l'automobile, qui avaient ensuite paralysé le secteur public durant l'hiver 1978-1979.

Prudemment, Thatcher évita de prendre les travailleurs de front, s'appuyant au contraire sur les appareils syndicaux. Dès l'automne 1979, le leader du patronat anglais, un proche de Thatcher, passait un « concordat » avec la centrale syndicale TUC, par lequel celle-ci s'engageait à mettre fin aux grèves de solidarité, à limiter la taille des piquets de grève et à restreindre le rôle des délégués élus. Un an plus tard, ce « concordat » fut institutionnalisé dans la première loi antigreve passée par le gouvernement Thatcher. Celle-ci fut renforcée en 1982, en imposant des préavis et des votes par correspondance pour tout mouvement de grève, et en rendant les appareils syndicaux civilement responsables des « dommages » résultant d'une grève menée illégalement par leurs membres.

Dans la réalité, ces lois antigrèves ne furent utilisées que bien plus tard par



le gouvernement, et encore seulement dans un tout petit nombre de cas. En revanche, elles devinrent – et restent à ce jour – l'argument de choix des appareils syndicaux pour justifier leur immobilisme face aux attaques du patronat. Thatcher avait ainsi réussi à obtenir des leaders syndicaux qu'ils fassent la police dans leurs propres rangs. Cela n'empêcha pas quelques grandes grèves de marquer cette période de mise au pas de la combativité ouvrière : 14 semaines dans la sidérurgie en 1980, 12 mois dans les mines en 1984-1985, 13 mois dans l'imprimerie londonienne en 1986 – pour ne citer que les plus importantes. Toutes se terminèrent par des défaites – parce que le gouvernement leur tint tête, bien sûr, mais aussi et surtout du fait du caractère étroitement corporatiste que leur donnèrent leurs dirigeants.

Entre-temps, le TUC avait pris le tournant avec une aisance de caméléon, s'adaptant

à la nouvelle situation par la politique dite du « nouveau réalisme », en faveur d'un nouveau « partenariat » avec le patronat et ses politiciens.

L'art de remplir les caisses du grand capital

On peut dire que l'année 1985 et la défaite des mineurs marquèrent un tournant dans le règne de Thatcher. Ayant fait reculer la menace de la combativité ouvrière, son gouvernement afficha sans fard son but de regonfler les profits du grand capital qui, après des décennies de sous-investissement et de parasitisme financier sur la sphère d'influence britannique, étaient au plus bas comparés à ceux des autres économies de taille comparable.

Entre 1985 et 1987, toute une série d'impôts frappant les actionnaires, les entreprises et les contribuables les plus riches, furent ainsi supprimés ou réduits de moitié. Les classes populaires payèrent le manque à gagner pour les caisses de l'État par une augmentation des impôts indirects, dont la TVA.

Un vaste mouvement de privatisation dans le secteur public (l'un des plus importants d'Europe à l'époque) fut lancé, bradant entreprise après entreprise à des prix défiant toute concurrence. Des millions de logements sociaux furent également « privatisés », faisant ainsi exploser le volume des prêts immobiliers, pour le plus grand bénéfice du secteur financier. Du même coup, la voie était ouverte à la bulle immobilière des décennies

suivantes et à la crise du logement aigüe que l'on connaît aujourd'hui.

En même temps, la City, le centre financier de Londres, fut le théâtre de ce que l'on appela le « Big Bang » – la dérégulation financière qui permit de fait à toutes les entreprises de spéculer directement sur les marchés financiers. Grâce en partie à l'afflux des grandes banques américaines alléchées par la possibilité d'utiliser la City comme avant-poste en Europe, ce fut le début du gonflement colossal du secteur financier à Londres, avec tout le parasitisme qu'il implique pour le reste de l'économie.

Comme la suite le montra, cette politique, que l'on a appelé le « thatcherisme », ne fit qu'anticiper ce qui devait se passer partout dans le reste du monde industrialisé, plus ou moins de la même façon, sous tous les gouvernements, de droite comme de gauche, et pour les mêmes raisons : enrayer la baisse des profits résultant de la crise chronique de l'économie capitaliste.

Thatcher aura bien mérité de la bourgeoisie britannique pour avoir été la première à mettre en œuvre cette politique avant que quiconque d'autre puisse le faire. Mais lorsque sa tâche remplie, son discrédit devint une menace politique en jetant des dizaines de milliers de manifestants dans les rues contre la « poll tax », ses anciens protecteurs eurent tôt fait de se débarrasser d'elle. Le pouvoir de la « dame de fer » reposait en fait sur un socle d'argile.

François ROULEAU



• PSA Aulnay-sous-Bois

Le bras de fer avec la direction continue La grève tient bon

La grève à PSA Aulnay entre dans son troisième mois. Les grévistes sont décidés à continuer le mouvement tant que la direction n'aura pas annulé toutes les sanctions disciplinaires et poursuites pénales.

Une deuxième réunion de négociations avec la direction de PSA et un représentant de l'État a eu lieu mercredi 3 avril. Ces réunions ont été imposées par la détermination des grévistes, qui ont dû aller envahir la Direction générale du travail pour les obtenir. À cette réunion, la direction est revenue sur les dix licenciements qu'elle avait infligés à des grévistes pris au hasard, parmi ceux qui s'étaient invités aux réunions de CHSCT (Comité d'hygiène et sécurité-conditions de travail) relatives à son « Plan de sauvegarde de l'emploi ». Mais pour les autres sanctions plus anciennes (six menaces de licenciements et deux licenciements effectifs) elle parle d'une nouvelle réunion... dans dix ou quinze jours. Elle fait donc mine de ne pas être pressée. Mais les travailleurs en grève le sont encore moins : eux n'ont pas besoin de voitures ! La grève tient bon, la détermination est là.

La grève bénéficie d'un large soutien autour d'elle. Les soutiens extérieurs ne tarissent pas, souvent accompagnés de chèques. Un concert a été organisé à Bobigny par des associations et a aussi rapporté un soutien financier. Lundi 8 avril juste après le vote journalier de la grève, une manifestation

a parcouru toute l'usine. Les travailleurs présents ont marqué leur solidarité par des signes d'encouragement et certains travailleurs ont même annoncé qu'une collecte de soutien aux grévistes serait faite. Les discussions étaient chaleureuses. La manifestation a permis aussi de constater que la direction fait venir, en toute illégalité, des travailleurs d'autres usines du groupe pour remplacer les grévistes.

Production bloquée

L'équipe d'après-midi a maintenant été mise en chômage partiel et la direction va demander au gouvernement déjà bien complaisant qu'il la dédommage pour assurer les salaires dans le cadre de la convention APLD (Activité partielle de longue durée), autrement dit l'accord sur le chômage partiel. Mais cela prouve aussi qu'elle a besoin de sa production. Elle a espéré, en regroupant tous les salariés sur une équipe, pouvoir atteindre l'objectif déclaré de 250 voitures par jour, alors que la cadence est de 704 habituellement. Mais de toute façon, que l'objectif soit de 250 ou de 704, les



Manifestation à l'intérieur de l'usine.

quelques voitures qui sortent des lignes sont des voitures « poubelles », autrement dit qui ne valent pas grand-chose – des non-grévistes refusant par solidarité de tenir plusieurs postes.

Le comité de grève a appelé tous les travailleurs de l'usine à participer à la manifestation nationale du mardi 9 avril contre l'accord national interprofessionnel. PSA a d'ores et déjà voulu appliquer cet accord à sa sauce dans ses usines, en augmentant le temps de travail d'une heure par jour à l'usine de Mulhouse sur les chaînes qui produisent la 2008 ... alors qu'elle veut supprimer 11 200 postes dans le pays ! C'est une aberration sociale qui ne vise qu'à enrichir encore plus la famille Peugeot et ses actionnaires.

Dans ce contexte, le

gouvernement et les directions syndicales sont aux abonnés absents, ce qui revient à soutenir la direction de PSA. Le 4 avril, au salon de l'Emploi public à Paris, les grévistes sont allés interpeller la ministre Marylise Lebranchu, qui a répondu qu'elle ferait suivre la revendication d'un médiateur auprès du ministre Sapin. Mais elle a refusé de transmettre à la ministre Christiane Taubira la demande de renoncer aux poursuites pénales contre les grévistes... au nom de l'indépendance de la justice !

La grève continue, et les grévistes sont bien déterminés à poursuivre leurs actions autant en direction des membres du gouvernement que du patronat. Comme ils le disent : « On ira où on veut, quand on veut ! »

Correspondant LO



Mardi 9 avril, 150 travailleurs de PSA-Aulnay ont défilé en tête de la manifestation parisienne. Avec son dynamisme habituel, son organisation, ses slogans : « Aucune usine ne doit fermer », « Nous sommes des ouvriers, pas des casseurs, les casseurs sont les patrons » et bien sûr « La grève c'est l'arme des travailleurs », le cortège a été souvent applaudi et encouragé.

• LCL – agences

Bientôt le salaire au rendement ?

Travailler dans une agence du Crédit Lyonnais n'a rien d'une sinécure. La direction exerce une pression permanente pour que les employés « vendent » les multiples « produits » bancaires. Malgré la crise économique et le manque d'argent de nombreux clients, il faut tenter de vendre, vendre, vendre.

La hiérarchie se répand en mails pour inciter à vendre : « As-tu pensé à proposer ceci ou cela ? », « Inutile de rester si longtemps avec le client pour ne rien lui vendre... », « Les chiffres ne montent pas assez, réunion ce midi dans la cuisine pendant la pause déjeuner ». Car on ne peut même pas déjeuner tranquille !

Côté salaires, ils sont proches du smic : entre 1 200 et 1 400 euros sur treize mois. Les commissions individuelles sur les ventes, en moyenne 300 euros mensuels, servent de carotte car elles peuvent arrondir la fin de mois. Bien sûr, en cas d'absence, pas de commissions qui, de toute façon, ne comptent pas pour la retraite, puisqu'elles ne sont pas soumises à cotisations. Tout bénéfice pour LCL !

Prochainement, la méthode de calcul de ces commissions va changer. Elles ne seront bientôt plus calculées individuellement : une partie sera collective et répartie également entre chaque employé de l'agence. On imagine l'ambiance quand l'un sera un peu moins « performant » et fera baisser la part collective ! Déjà aujourd'hui, alors que le système n'est pas encore en place, des réflexions fusent sur « tel lambin sous-doué qui va nous tirer vers le bas ».

La direction voudrait que les employés se « stimulent » mutuellement pour son plus grand profit ! Mais ils n'ont aucune raison pour se diviser et faire ainsi le jeu du patron. La direction doit verser un salaire fixe décent, indépendant des résultats et de la conjoncture économique.

Correspondant LO

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de : *Soutien aux salariés de l'automobile du 93*, et envoyé à : *Soutien aux salariés de l'automobile du 93*, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois.

On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

• Ateliers SNCF de Villeneuve-Saint-Georges

Une grève réussie

Aux ateliers SNCF de Villeneuve-Saint-Georges, près de 80 agents de la Manœuvre Moteur se sont mis en grève le 3 avril. La plupart des revendications, connues de la direction depuis plus de trois ans, portaient sur les conditions de travail. L'embauche de dix agents supplémentaires ainsi qu'une augmentation de la prime de travail étaient également réclamées.

Une première assemblée

générale qui s'est tenue à la mi-mars avait établi la liste des revendications. Les travailleurs avaient également désigné ceux qui devraient rencontrer la direction. Puis un vote à main levée décidait des suites à donner.

Les tentatives de la direction pour intimider les grévistes et les éloigner de leur lieu de travail n'ont pas manqué: refus de reconnaître que le préavis de grève s'appliquait

aux chantiers extérieurs rattachés aux ateliers, présence d'un huissier dès les premières heures de la grève et mise en demeure de quitter le site, qui totalise environ 450 travailleurs. Malgré cela, vingt à trente grévistes ont tenu le piquet de grève 24 heures sur 24 et les grévistes ont même été plus nombreux aux assemblées.

Dès le premier jour, il y eut 88 % de grévistes, tous collègues

confondus, et pratiquement 100 % chez les agents de terrain. Surprise par la détermination des travailleurs comme par les soutiens qui parvenaient des autres services, la direction a fini par céder sur tous les points importants, dès le matin du troisième jour de grève. La grève avait été votée à l'unanimité. Elle s'est terminée de la même façon.

Correspondant LO

• Île-de-France

Au lieu d'investir, la SNCF fait du bricolage

Pour désengorger les transports en commun d'Île-de-France aux heures de pointe, la SNCF Transilien suggère aux entreprises « d'adapter leurs heures d'embauche, pour que leurs salariés puissent éviter les trains les plus chargés ».

Le problème est de taille: aux horaires les plus critiques, le taux de charge des trains atteint 150 à 200 % de la contenance normale! Les salariés d'Île-de-France qui prennent les transports en commun pour rejoindre leur travail sont non seulement serrés comme des sardines, mais voient leur temps de transport augmenter du fait des nombreux incidents. Même mineurs, ceux-ci peuvent prendre des proportions importantes aux heures de pointe. C'est ainsi qu'en novembre dernier 50 000 passagers se sont retrouvés bloqués pendant plusieurs heures sur les lignes SNCF au nord de Paris à cause d'une panne d'alimentation électrique sur une voie.

Le nombre de voyageurs a augmenté d'environ 20 % en dix ans sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France, mais les investissements qui auraient été nécessaires pour absorber cette augmentation n'ont pas été réalisés par RFF, l'entreprise publique désormais chargée de l'entretien des voies. Au contraire, cette entreprise n'a cessé de réduire les effectifs ainsi que la fréquence des opérations d'entretien et, plus généralement, elle a limité les investissements au minimum. Des chantiers en attente depuis des années et jugés indispensables pour désengorger le trafic, comme le prolongement de la ligne E du RER, n'ont pas encore vu le jour. Le « nouveau



grand Paris», qui en principe ajouterait au réseau 200 kilomètres et 72 gares, ne devrait être terminé qu'en 2030, au mieux.

En faisant cette proposition aux entreprises, la SNCF Transilien met en évidence le fait qu'elle renoncerait à réaliser tous les investissements et embauches nécessaires. Pour

amadouer les patrons, elle envisage de revoir à la baisse ses tarifs au profit des entreprises qui pratiqueraient cette régulation. Mais dans sa communication, elle n'a pas un mot pour les usagers concernés, ces salariés justement qui subissent ces conditions de transport difficiles.

Valérie FONTAINE

• Passages à niveau mortels

Les années passent... et peu de choses changent

Avec le début du procès de la catastrophe d'Allinges, en Haute-Savoie, survenue en 2008, la situation des passages à niveau est de nouveau à l'ordre du jour. Et de nouveau il est possible de constater que les choses ne changent que très lentement et qu'il reste encore bien des passages à niveau considérés comme « préoccupants » selon la formule officielle, sinon dangereux.

Sans parler de ceux qui n'entrent pas dans cette rubrique (comme celui d'Allinges avant l'accident), mais qui pourtant sont à risque. Aujourd'hui, il est toujours possible de franchir une voie ferrée alors qu'un train arrive à toute vitesse.

Le 2 juin 2008, à Allinges, un car scolaire était resté bloqué

sur la voie ferrée alors qu'un train régional arrivait. Sept collégiens étaient tués, 25 blessés, un accompagnateur se donnait la mort 48 heures après, sans parler de tous les survivants qui sont restés traumatisés par le drame. En ce moment, sur le banc des prévenus sont assis les représentants de la SNCF et de RFF ainsi que le conducteur

du car. SNCF et RFF nient toute responsabilité, alors que le plus révoltant est bien qu'il ait été possible d'engager un car sur un passage à niveau alors qu'un train était à l'approche.

Le plus criminel est qu'il ne soit pas fait tout le possible, et même l'impossible, pour qu'une telle situation ne puisse en aucun cas se produire... et se reproduire. Car, cinq ans après ce drame, d'autres accidents mortels ont encore eu lieu. Les statistiques de RFF, de l'État et des collectivités territoriales ont enregistré en 2012 cent collisions, qui ont fait

33 morts. Depuis quinze ans, l'amélioration ou la suppression des passages à niveau a été menée à pas de tortue: en 2012, après un investissement dérisoire de 25 millions d'euros, il en restait toujours 174 considérés comme dangereux (contre 450 en 1997) et donc potentiellement mortels.

La justice voudrait que l'on impose à RFF, à la SNCF et à l'État d'investir l'argent nécessaire pour interdire que de tels accidents se reproduisent. Mais cela, il n'en est évidemment pas question.

Lucienne PLAIN

• Transports régionaux

Du rail à la route ?

Sous couvert de décentralisation, le gouvernement va-t-il accélérer le basculement des transports en train vers la route ?

C'est ce que prépare le projet de loi présenté par Marylise Lebranchu cette semaine. En substance, il permettrait à toutes les compagnies de cars privées d'ouvrir des lignes régulières d'une ville à l'autre, alors qu'aujourd'hui seules les dessertes internationales (Paris-Bruxelles par exemple) sont autorisées. Des exceptions existent déjà, des dessertes de ville à ville dans ce cadre (tels qu'un Paris-Lille ou Valenciennes, à condition qu'il y ait un terminus à Bruxelles). Certes, le transport par route, autocar ou voiture, est plus souple et plus efficace dans bien des cas. Mais le problème n'est pas là. Il est que la SNCF se désengage de plus en plus des transports régionaux, que les régions elles-mêmes n'ont plus les moyens de payer, que les billets de train sont de plus en plus chers. On va alors vers des transports à deux vitesses: des TGV chers pour ceux qui peuvent, des cars pour les autres.

La FNAUT, Fédération des usagers des transports, dénonce le fait que le transport par car est moins confortable, moins rapide, plus soumis aux aléas climatiques ou aux dangers du trajet, plus polluant que le transport par rail. Mais les appétits de groupes comme Veolia, par le biais de sa filiale Transdev, de la SNCF elle-même ou de groupes étrangers qui lorgnent sur ce secteur, passent avant ces préoccupations.

Alain LECAIRE

• Martinique

Fermeture des Urgences au Lamentin

L'article suivant est extrait du bimensuel *Combat Ouvrier* du 30 mars, édité par l'organisation trotskyste *Combat Ouvrier*, membre de l'Union Communiste Internationaliste (UCI).

Le service des urgences de la cité hospitalière Mangot-Vulcin du Lamentin a été fermé le jeudi 21 février à 21 h. Ce jour-là, les syndicats et une partie du personnel avaient organisé une manifestation de protestation, se rassemblant à l'entrée de l'hôpital. Prises de parole et coups de tambour avaient retenti pour dénoncer la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) et les difficultés annoncées qui en découleront pour la prise en charge de la

population.

Malgré les craintes exprimées par les agents devant le chamboulement de leur outil de travail et les nouveaux tracassés pour la population, l'ARS et la direction du Centre hospitalier régional de la Martinique (nouvelle entité issue de la fusion des trois hôpitaux de Fort-de-France, du Lamentin et de Trinité) ont appliqué cette nouvelle phase de leur plan de réorganisation. Désormais, seuls les hôpitaux de La Meynard à Fort-de-France et celui de Trinité ont un service d'urgences.

Comme principale explication, la direction a déclaré qu'il n'y avait au Lamentin que six médecins urgentistes au lieu de huit, chiffre prévu pour assurer

la marche d'un poste d'urgences. Mais alors, pour quelle raison des médecins supplémentaires ne sont-ils pas embauchés? Pour des questions de restrictions budgétaires essentiellement. D'ailleurs, contrairement à ce qui est annoncé, les moyens ne sont pas augmentés suffisamment et le parcours du combattant pour consulter un médecin des urgences risque encore d'être rallongé. Déjà des patients ont eu l'occasion de se plaindre d'une mauvaise prise en charge ou du mauvais suivi de leur dossier.

L'ARS a prévu l'ouverture de Maisons médicales de garde, pour l'instant au Marin et à Fort-de-France, pour compléter ce service restreint et, so-disant, éviter l'engorgement

des services d'urgences pour des pathologies courantes. En principe, les Maisons médicales doivent fonctionner avec des médecins de ville volontaires en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, jusqu'à minuit et le week-end. Mais dans les faits, les dysfonctionnements sont nombreux car les médecins ne sont pas toujours présents. De plus, les malades doivent payer comme pour une consultation médicale, alors qu'ils n'en ont pas toujours les moyens.

Alors oui! pour éviter que les plans de restrictions budgétaires décidées par le gouvernement ne tournent à la catastrophe, les agents des hôpitaux ont raison de se battre pied à pied.

• Pack'aéro MRS – Vitrolles

La direction veut tailler dans les primes

La direction de l'entreprise Pack'aéro, sous-traitant d'Eurocopter à Margnane, a décidé du jour au lendemain de supprimer toutes les primes de ses trente-huit salariés. Si elle arrivait à ses fins, cela ferait une baisse de 300 à 800 euros par mois, c'est-à-dire une très grosse ponction.

Spécialisée dans la mécanique de précision, cette entreprise fabrique, entre autres, des arbres de transmission des hélicoptères. Ce n'est pas une petite PME. Elle fait partie d'un groupe important, qui sait manipuler les chiffres et les bilans et qui sait pleurer la bouche pleine. Pour qu'elle en arrive à

de telles mesures, les ouvriers se posent la question: est-ce que cela va mal dans l'aéronautique? Pas du tout, car l'entreprise aurait renégocié les prix en sa faveur.

Face aux travailleurs, la direction s'est comportée comme une véritable anguille, repoussant continuellement

les discussions sur les salaires sous divers mauvais prétextes. Puis, d'un coup, elle annonce la suppression de pratiquement toutes les primes, le treizième mois, les tickets restaurants et autres acquis des salariés, à partir du 1^{er} mai. Elle voudrait aussi leur présenter de nouveaux contrats de travail reprenant toutes ces coupes, avec comme seule alternative: vous signez ou vous partez!

Depuis lundi 8 avril, une vingtaine de salariés sont en grève, s'arrêtent, reprennent le travail, discutent entre eux

pour savoir comment obtenir le maintien des acquis, réfléchissent aux moyens de faire céder la direction. Ils savent que la production des pièces qu'ils usinent est importante pour la bonne marche de la très grosse usine d'Eurocopter située à quelques kilomètres. En ne produisant pas ces pièces, ils peuvent exercer une pression à la fois sur leur direction et sur celle d'Eurocopter. Et c'est bien cela qui pourrait faire reculer la direction.

Correspondant LO

• La Poste – Lyon

Les facteurs du 8^e arrondissement en grève

Depuis mardi 2 avril, près de 70% des facteurs du 8^e arrondissement de Lyon sont en grève. Ils s'opposent à une énième restructuration qui se traduit par la suppression de plusieurs tournées.

Cette réorganisation augmenterait le nombre de jours travaillés d'un équivalent de plus d'une semaine chaque année. De plus, selon les projets de la direction, les facteurs disposeraient d'encore moins de samedis de repos.

Comme toujours, la direction invoque une baisse de l'activité pour justifier cette réorganisation. Mais les facteurs ne se laissent pas avoir par ce mensonge et ils voient bien que toute une partie de leur activité n'est pas comptabilisée par la direction. En particulier, les constructions nouvelles poussent comme des

champignons sur l'arrondissement, ce qui ne peut qu'accroître l'activité.

Puisque la direction reste sourde à leurs revendications, ils ont entamé une tournée des bureaux de poste des environs. Ainsi, vendredi 5 avril, ils sont allés voir les facteurs du 7^e, qui devraient prochainement être rattachés au même centre

qu'eux. Samedi 6 avril, ils ont rendu visite à ceux de Lyon RP, qui distribuent le courrier sur les 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements. Lundi 8 avril, ils se sont rendus dans les bureaux de Lyon 7^e, de Vénissieux, de Vaulx-en-Velin et de Lyon 3^e, où les facteurs avaient fait grève il y a quinze jours pour les mêmes raisons.

Ils font ainsi connaître

leurs revendications: maintien de l'emploi, des conditions de travail décentes, droit à une vie familiale et sociale, fin des contrats précaires.

Chacun sent bien que, face à une politique de la direction de La Poste qui est partout la même, il va falloir une riposte commune pour la faire reculer.

Correspondant LO



• Aéroport Pôle-Caraïbes Guadeloupe

Une panne éclairante

En Guadeloupe, l'aéroport Pôle-Caraïbes, près de Pointe-à-Pitre a connu deux jours de black-out total et, presque tout le reste de la semaine, une fourniture limitée d'énergie électrique.

Les officiels se sont succédé dans les médias, la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le directeur de l'aéroport et jusqu'au ministre des Outre-mers. Pas un n'a été capable de reconnaître l'évidence: la panne provenait de contrôles défectueux, s'ajoutant à un probable défaut de qualité.

Une panne de courant générale, c'est grave. Mais le pire est qu'il n'y a eu aucun éclairage de secours, au mépris des règles de sécurité qui devraient tout de même prévaloir dans un aéroport international. Cela n'étonne pas le personnel: les pannes d'ascenseurs, les portes cassées qui ferment mal sont régulièrement signalées par les agents chargés des bagages ou de l'entretien. Mais la CCI qui gère l'aéroport ne fait rien et, un jour ou l'autre, une grosse panne devait arriver.

Après une heure de panne, et sans éclairage de secours en vue, plusieurs agents se sont inquiétés de l'arrivée de la nuit, qui tombe tôt sous les tropiques. Le personnel est resté dans l'obscurité, à attendre une consigne qui n'est pas venue. Puis brusquement, alors que l'obscurité était totale hors les faibles lueurs de téléphones portables, l'ordre a été donné d'évacuer l'aéroport. Mais pour aller où? Un vent de révolte a alors soufflé parmi les passagers et les arrivants sont allés eux-mêmes chercher leurs bagages sur la piste. Une vraie pagaille!

Cette panne n'est que le reflet d'une situation plus générale, dans cette île où les services publics sont laissés entre les mains de capitalistes plus préoccupés de «pwofitation», du profit facile et de l'exploitation dénoncée par les grévistes en 2009, que de les faire fonctionner correctement.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Chanel

Pour les patrons ça baigne... dans le luxe

Chanel est connu pour sa place parmi les premières entreprises du luxe dans le monde. De Chanel, on connaît les publicités avec ces stars de cinéma, payées plusieurs millions d'euros pour vanter un parfum à 100 euros, pour ne citer que les prix les plus «abordables». Les prix s'envolent bien plus haut en ce qui concerne la maroquinerie de luxe ou les vêtements de haute couture signés Lagerfeld.

Dans cette dernière catégorie, il faut compter plusieurs milliers d'euros la pièce. Mais dans ce domaine Chanel ne cesse d'innover : ainsi, l'année dernière, elle commercialisait des raquettes de plage à 1 650 euros la paire. Mais il y a un envers du décor.

En effet, les ouvrières et les ouvriers qui produisent ces produits de luxe sont beaucoup moins montrés. Les

usines de production sont situées principalement dans l'Oise, à Compiègne où sont fabriqués les parfums et les produits de «soins corporels», à Chamant où sont fabriqués les sacs et accessoires, à Verneuil-en-Halatte pour la maroquinerie et les articles de voyage de luxe. En tout, on compte presque 1 400 travailleurs en CDI et intérimaires, sans compter les nombreux

travailleurs des entreprises sous-traitantes de ménage, de maintenance, de cantine, de sécurité ou de transport. Pour ce qui concerne la maison de couture, l'horlogerie ou les bijoux, ce sont près de 400 petits ateliers fournisseurs travaillant ou appartenant directement à Chanel et qui représentent des centaines de travailleurs.

Tous ces travailleurs n'ont bien sûr pas les moyens de se payer la plupart des articles qu'ils fabriquent. Un seul sac peut coûter une somme supérieure au salaire mensuel d'une ouvrière. Les conditions de travail sont difficiles, dans certains ateliers en particulier où travaillent les «petites

mains». Il y a les cadences qu'il faut tenir, qu'on soit sur machines ou dans les ateliers de couture, avec certains chefs qui suivent les moindres déplacements des ouvriers. Les changements de poste sont fréquents : ainsi, celles et ceux qui travaillent sur les lignes de production à la journée, de 8 heures à 17 heures, peuvent se retrouver d'équipe du matin avec un démarrage à 6 heures, ou du soir pour finir à 20 heures.

C'est ce travail qui depuis des décennies, depuis le rachat de l'entreprise à Coco Chanel, a enrichi la famille Wertheimer. Les frères Wertheimer ont racheté l'entreprise Bourjois (parfum,

maquillage et cosmétique), mais ils ont aussi investi dans d'autres secteurs, les éditions La Martinière ou encore l'entreprise Guy Degrenne. Ces deux frères font partie du club des milliardaires de ce monde, avec 5,6 milliards de fortune personnelle déclarée en 2012, en augmentation de 25 % par rapport à l'année 2011. Ces grands bourgeois occupent leurs (importants) loisirs avec leur écurie de chevaux de course et vivent l'un en Suisse, l'autre aux États-Unis.

Les patrons de Chanel, comme ceux de tout le secteur du luxe, ne connaissent pas la crise.

Correspondant LO

• Répression des fraudes

La sécurité des consommateurs laissée à l'abandon

Le 6 avril, à l'appel de plusieurs syndicats, les agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) manifestaient contre la fonte de leurs effectifs, après avoir fait une première grève le 21 mars.

Chargés de vérifier, entre autres, que les consommateurs trouvent sur le marché des produits sans danger pour leur santé et leur sécurité, ils constatent qu'ils n'ont plus aujourd'hui la possibilité d'assurer leur mission. Leur nombre a diminué de 20 % en deux ans, en application de la politique menée par Sarkozy, mais depuis que la gauche est au gouvernement

il n'a pas augmenté. Les effectifs restent gelés, le nombre d'agents stagnant obstinément entre 4 et 12 par département. Dans ces conditions, les visites de contrôle ne cessent de diminuer. Elles sont aussi plus rapides. Faute de temps, la visite d'un restaurant se réduit souvent à regarder les prix sur la carte, mais pas à vérifier l'hygiène en cuisine.

Le manque de personnel se fait d'autant plus sentir qu'à chaque scandale alimentaire on lui confie des missions supplémentaires. Cela a encore été le cas avec la fraude sur la viande de cheval. En plus des visites et des prélèvements habituels, il faut désormais effectuer des enquêtes renforcées sur la composition des produits à base de viande ou de charcuterie, des additifs utilisés dans les filets de poisson ou sur la composition des petits pots à base de viande destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge.

Pour compenser ce grand écart entre l'augmentation des missions à effectuer et le nombre réduit d'agents capables de les prendre en charge, l'État se repose de plus en plus sur la mise en place d'autocontrôles par les entreprises. Celles-ci doivent effectuer elles-mêmes des prélèvements d'échantillons, selon un protocole établi, et les transmettre à un laboratoire reconnu. Cela peut sans doute prévenir les risques liés à des contaminations ou des erreurs involontaires, et encore seulement si les protocoles ne passent pas

aux profits et pertes, faute de temps ou de personnel dans l'entreprise pour s'en charger. Par contre, en cas de fraude volontaire, c'est totalement inopérant.

Pour mettre fin à cette situation, les syndicats réclament qu'il y ait 14 agents au minimum par département, et que l'effectif total du service soit porté de 3 000 à 4 000. Faute de quoi, toutes les belles paroles sur les contrôles alimentaires et sur les autres marchandises ne seront que du vent.

Daniel MESCLA

• Foyers de l'enfance de l'Isère

Face à la baisse des subventions

Sept millions d'euros d'économies par an, c'est ce que le Conseil général de l'Isère prévoit de faire sur les foyers accueillant les enfants en difficulté.

La liste des établissements qui vont être progressivement touchés par ce projet est maintenant connue : il va entraîner, principalement dans des structures gérées par des associations, 300 places fermées en foyers, 179 suppressions d'équivalents temps plein, soit davantage de suppressions de postes puisque nombre de salariés ne sont pas à plein temps. Six établissements doivent fermer, ainsi que six services dans d'autres structures.

Le conseil général de l'Isère, qui a pour président

le sénateur socialiste André Vallini, proche de François Hollande, explique qu'il veut privilégier le soutien à domicile des enfants, pour éviter les placements coûteux et traumatisants, et donner la priorité à un accueil familial lorsque le placement est indispensable.

À l'annonce de ce plan, le personnel des foyers s'est mobilisé contre les suppressions de postes et de structures, mais aussi parce qu'il ne croit pas du tout à la possibilité pour nombre de jeunes d'être accueillis en familles d'accueil, qu'en plus le conseil général n'arrive pas à trouver.

Vendredi 22 mars, ils se sont retrouvés à 350 environ devant le siège du conseil général. Avec banderoles et slogans, ils ont pénétré dans l'hôtel du

département, investi l'hémicycle où les conseillers siégeaient, et apostrophé Vallini et les autres élus. Comme le disait une salariée : «*C'est honteux de faire des économies sur les plus pauvres, alors que par ailleurs vous versez des subventions aux entreprises privées, qui n'en ont pas besoin.*»

Très contents d'avoir pu interpeller les élus, ils étaient encore une fois en grève, plus nombreux, jeudi 28 mars, sous les fenêtres du conseil général. Ils comptent bien le faire revenir sur ce projet, et certains pensent déjà à essayer d'entraîner dans le mouvement le personnel des services sociaux départementaux qui, eux aussi, font face aux réductions budgétaires.

Correspondant LO



• Heuliez – Cerizay (Deux-Sèvres)

Troisième faillite en cinq ans Les « repreneurs » ont empoché, les salariés sont sur le carreau

Depuis octobre 2007, l'usine Heuliez de Cerizay en est à trois dépôts de bilan. En 2009 et 2010, cela s'était accompagné d'un ballet de repreneurs guignant les subventions publiques censées garantir l'emploi, avec des politiques de tout bord qui se disputaient micros et caméras pour se présenter comme les sauveurs d'Heuliez. Et l'on sait comment, la droite étant alors aux commandes, la présidente de région et candidate PS à la présidentielle d'alors, Ségolène Royal, avait voulu faire d'Heuliez sa vitrine sociale.

Résultat le plus dramatique de cette mascarade pour les travailleurs : Heuliez, qui comptait encore un millier de salariés en 2007, n'emploie plus que 283 salariés en CDI, plus 12 en CDD. Et ils n'ont même pas la certitude de pouvoir toucher leur salaire de mars le 11 avril.

Aujourd'hui, on laisse entendre que Volkswagen pourrait vouloir reprendre l'activité carrosserie-emboutissage. On dit aussi qu'Heuliez souffre des difficultés de l'automobile, ajoutant que Mia Electric, autre branche issue du dépeçage d'Heuliez en juin 2010, n'arrive pas à vendre assez de

voitures électriques pour atteindre le seuil de rentabilité.

Mais ce que l'on ne nous dit pas c'est que, difficultés ou pas du secteur, les propriétaires successifs d'Heuliez sont loin d'être à plaindre.

Dernier en date, le groupe BGI a revendu son activité aéronautique pour près de cinq millions d'euros à EADS. Pas mal, quand on sait qu'en 2009 son prédécesseur, le cabinet de conseil Bernard Krief Consulting (BKC) avait repris la société pour 30 000 euros. Il avait alors licencié 400 de ses mille salariés et fait payer par des fonds régionaux les périodes de chômage partiel et

de formation de 220 autres.

Un an plus tard, nouveau dépôt de bilan : BKC n'avait pas apporté les fonds promis. En revanche, il avait touché cinq millions d'aides directes de la région, plus dix millions de l'État. Et pour couronner le tout, il avait revendu ses actions à un autre homme d'affaires !

Aujourd'hui, les autorités affirment qu'il n'y a plus un sou pour garantir l'emploi des salariés d'Heuliez car les

caisses publiques sont à sec. Mais la faute à qui ? L'exemple d'Heuliez, et ce n'est qu'un cas parmi bien d'autres, montre bien comment des capitalistes petits et grands pillent les caisses de l'État avec le feu vert et l'aide des gouvernants.

Alors, il n'est pas question que les salariés d'Heuliez fassent les frais de ces capitalistes chasseurs de primes et de leurs protecteurs politiques.

Pour ne prendre que le cas de la famille Quéveau,

ancienne propriétaire d'Heuliez d'avant le premier dépôt de bilan, elle se trouve à la tête d'une fortune d'une centaine de millions d'euros. « Son » argent provient d'abord de l'exploitation de ses salariés. Ce ne serait que justice qu'on mette à contribution sa fortune pour assurer les salaires de ceux, les seuls, qui risquent de tout perdre si Heuliez met la clé sous la porte.

Pierre LAFFITTE



• Nos lecteurs écrivent

Insertion bidon et vraie exploitation

Je travaille pour le GEIQ propreté (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) du Mans, spécialisé dans le nettoyage. Embauché pour six mois dans les entreprises adhérentes au GEIQ, je suis censé préparer une qualification professionnelle en alternance.

Structures qui existent dans toutes les régions et dans différents secteurs professionnels, tertiaire, industrie ou BTP, les GEIQ reçoivent des financements de l'État et

des collectivités locales. En contrepartie, ils doivent aider « un public en difficulté, sans qualification », à trouver du travail.

Lors de notre accueil, on nous met vite au parfum, en nous expliquant que durant notre formation il faudra « mettre nos vies personnelles de côté ». En plus des temps de formation qui, nous le découvrons assez vite, ne sont pas la priorité, il y a des missions de nettoyage. L'emploi du temps est organisé en fonction de ces

missions et les heures de formation en vue de nous « qualifier » sont ajoutées, lorsque c'est possible. Si l'on fait part de notre inquiétude quant à la formation, on nous répond qu'on a encore le temps pour se préparer à l'examen et qu'il faut tout d'abord répondre aux demandes de travail.

Quand, par exemple, un patron qui nous embauche ne respecte pas les horaires légaux et fait travailler jusqu'à quinze heures d'affilée, les responsables du GEIQ

n'interviennent pas vis-à-vis de lui. Tout cela pour une rémunération, avec un contrat de 130 heures, à un taux horaires proche de celui du smic, qui s'élève à 990 euros net par mois !

Nous travaillons en fait pour une multitude de sociétés de nettoyage qui ont là une réserve de main-d'œuvre idéale pour des remplacements de très courte durée, un soir, une journée, parfois un peu plus. Les entreprises qui y font appel, et qui

profitent donc indirectement de ce système de GEIQ, sont de grosses entreprises comme Auchan, le magasin Alinéa, ou les MMA (Mutuelles du Mans assurances) etc.

Le prétexte de l'aide à l'insertion a bon dos : c'est pour les patrons du nettoyage un moyen d'avoir à disposition des employés corvéables à merci et sous-payés !

Un lecteur du Mans

La force de travail d'un salarié, une marchandise comme une autre

Bonjour,

Je voudrais apporter un témoignage sur un centre de formation dans lequel une personne de ma famille suit des études. Il s'agit d'un centre privé, mais certifié par l'État, qui propose des formations en alternance payées par l'entreprise, avec des périodes au centre et des périodes dans l'entreprise. Les diplômes obtenus sont reconnus par l'État et du coup valables au niveau européen.

Pour faire sa pub, le centre met en avant sa proximité avec les entreprises, l'adéquation avec les besoins de celles-ci et l'« employabilité maximum » des étudiants sortant de chez eux.

Mais les cours ne sont pas tous de bonne qualité et les enseignants sont en nombre insuffisant. Le même cours est assuré sur plusieurs sites en même temps par un seul enseignant. Le cours est retransmis en direct sur grand écran sur

les sites où l'enseignant ne se trouve pas. Cela entraîne des problèmes techniques, comme le décalage de temps lorsqu'un étudiant pose une question, entre le moment où l'enseignant l'entend et le moment où les étudiants entendent la réponse.

Mais ce qui fait la « force » de ce centre auprès des patrons n'est pas la qualité des cours, mais la préparation des jeunes au monde de l'entreprise, car ils sont submergés de travail

sur des sujets pour lesquels ils n'ont pas toujours eu de cours. Ils subissent des réunions au cours desquelles ils sont mis plus bas que terre. Si certains répondent qu'ils n'ont pas pu tout faire, la réponse habituelle est : « Tu faisais quoi à 2 h du matin ? » Ils apprennent ainsi à travailler jour et nuit et à s'écraser devant la hiérarchie. À tel point que les semaines au cours desquelles ils sont en entreprise apparaissent presque comme des vacances.

En fait, c'est à l'exploitabilité maximum que les jeunes sont préparés.

D'ailleurs, une fois qu'ils ont été formés, les entreprises qui les emploient, par exemple celles d'« ingénierie », peuvent, selon l'expression d'un patron, les « vendre » un bon prix pour quelques semaines ou quelques mois à d'autres entreprises, selon les besoins.

Bien cordialement
F.P. (Bouches-du-Rhône)

Les 18, 19 et 20 mai à Presles (Val-d'Oise) La Fête de Lutte Ouvrière



Les artistes à la Fête Au Grand Podium

ANNE SYLVESTRE, accompagnée au piano de Nathalie Miravette, dans le récital intitulé « Juste une femme ».

VOLO, groupe de chanson française.

Avec des textes drôles, touchants ou entraînants, de leur nouvel album « Sans rire ».

R.I.C. reggae, hip-hop, salsa
Des costumes originaux, une musique enlevée, un univers de fête et de partage.

AGNÈS BIHL, chansons d'humour et de révolte.
La formule, le jeu de mots et le mot juste pour dire en chansons des situations de la vie quotidienne.

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME, spectacle de chansons « Paroles de mutins ».
La troupe, qui fête son 30^e anniversaire, chante sa vision

de l'actualité, l'insoumission, l'irrévérence et la fraternité.

LA RUSTINE, rock festif.
Entre ska, chanson musette et rock, un univers musical festif et plein d'humour autour de textes poétiques et engagés.

LE BAL DES MARTINE, orchestre de bal.

Valses farouches, danses cubaines surchauffées, chansons italiennes, musique klezmer endiablée, toutes les danses sont au programme !

BAZAR ET BÉMOLS, chansons françaises swing.

Du jazz, du manouche et du reggae, pour un spectacle plein d'énergie.

GADJE TAVARITCH, jazz.
Avec ce quintet, les standards de jazz et les grands thèmes de la musique tzigane.

Au Théâtre de Verdure

CLÉMENCE SAVELLI, chansons de rage et d'ironie - *Pu-tain d'vie* de Jehan Rictus, par la compagnie théâtrale **L'Échappée** - **FRÉDÉRIC FROMET**, humour - **BERNARD MEULIEN**, conteur, textes choisis de Deligny et Prévert - **LA MORDUE**, chansons françaises qui parlent des femmes - **PONELE COLOR**, musique et chansons du folklore latino-américain - **LES DEUX MOISELLES DE B**, chansons d'hier et d'aujourd'hui - **LA RABIA**, rock engagé - **ACORDEAKI**, musiques balkaniques détournées - **ENTR'ELLES**, trio a cappella - **PERVIN**, folklore turc et kurde - **THE MOONLIGHT SWAMPERS**, reprises country et rock - **La Cie LES MOYENS DU BORD**, opéra-bouffe original *Mozart est là* - **BLUES NON STOP**.

Sans oublier...

Le Carrousel de la Connaissance: Les migrations qui ont fait l'humanité - **Les Sciences dans la Fête**: mini-conférences au Chapiteau scientifique, la roulotte de la Science dans les allées, débats - **les quatre librairies** - **la Cité des jeunes-les cuisines de tous les pays** - **les animations et les jeux** - **le village médiéval** - **le cirque Uhler**

Le terrain de Presles, où a lieu la Fête de Lutte Ouvrière, n'est pas un paradis fiscal, mais tous ceux qui y investiront 15 euros en auront pour leur argent, en attractions de toutes sortes et en spécialités culinaires, mais aussi en découvertes !

C'est une pause de trois jours, où les esprits curieux pourront découvrir ou redécouvrir sur scène les musiques et les artistes venus les interpréter, s'essayer eux-mêmes aux pratiques artistiques de la Cité des Arts, suivre les exposés des chercheurs invités au Chapiteau scientifique et l'évolution des connaissances

au Carrousel, admirer les plantations de l'Arboretum ou se lancer dans un Parcours dans les arbres.

Ce sera surtout une fête politique, non pas celle de la politique politicienne, mais celle des révolutionnaires, de tous ceux qui en ont assez d'une société où la loi du profit met à la rue des millions de travailleurs, de tous ceux qui luttent ou se reconnaissent dans les luttes des travailleurs de PSA, de Goodyear ou d'ailleurs.

Ce sera un lieu de débats pour s'informer et affûter ses arguments pour convaincre et pour construire une

véritable opposition, face à une gauche servile devant le patronat, face à une droite et à une extrême droite toutes dévouées aux capitalistes et viscéralement antiouvrières. À une époque de régression sociale, de montée des idées xénophobes, de repliement dans ses frontières, il est urgent de comprendre que, dans tous les pays, les travailleurs s'affrontent aux mêmes ennemis. Il est indispensable de retrouver le souffle des idées communistes et internationalistes, et c'est aussi ce souffle qui passera à Presles les 18,19 et 20 mai !

Dimanche et lundi après-midi Allocution de Nathalie Arthaud sur le Grand Podium



Les attractions nouvelles

La Cité des Arts

Réaliser un petit film à partir de quelques pas de danse - désosser un violon pour voir comment ça marche - créer une tête d'homme avec de la terre en cinq minutes - comment faire une sculpture en bronze - jouer la comédie en s'interdisant de parler - faire une affiche à partir d'un pochoir

Une exposition de
Sebastiao Salgado
Exodes
60 affiches à partir de
photos des années 2000

Cinéma

Les films suivis de débats

Cong Binh de Lam Lê - *Les suffragettes: ni paillasons, ni prostituées* de Michèle Dominici - *La mort en bout de chaîne* de Mourad Laffitte - *Les nouveaux chiens de garde* de Yannick Ker goat, Gilles Balbastre et Serge Halimi - *La saga des Conti*, au cœur d'une révolte ouvrière de Jérôme Palteau - *L'été froid de 1953* d'Alexandre Prochkine

Les autres films

Barbara de Christian Petzold - *Le capital* de Costa Gavras - *Les femmes du bus 678* de Mohamed Diab - *La parade* de Srdjan Dragojevic - *La part des anges* de Ken Loach - *La petite Venise* d'Andréa Segre - *La pirogue* de Moussa Touré - *Margin Call* de J.C Chandor - *1943, l'ultime révolte* de Jon Avnet - *Françafrique* de Patrick Benquet - *Palestro*, histoire d'une embuscade de R.Branche et R. Lainé

Aux temps de la préhistoire

- Des reconstitutions avec un bas-fourneau en fonctionnement, un habitat préhistorique et son site de fouilles.
- Des exposés - Des ateliers - Des conférences scientifiques: Neandertal et nous - Modifications biologiques et innovations techniques - L'évolution du cerveau des Hommes préhistoriques

Les débats aux chapiteaux Marx et Engels

Jean-Pierre Barlier: L'expédition à Saint-Domingue et la naissance d'Haïti - Jean-Luc Einaudi: La guerre d'Indochine - Mathieu Léonard: L'histoire de la Première Internationale - Judith Magre: L'autobiographie de Maman Jones - Maria Malagardis: Les tueurs rwandais - Jean-Jacques Marie: Sur Staline - Philippe Pignarre: L'industrie pharmaceutique - Maurice Rasjfus: Le camp de Drancy - Anne Steiner: Les manifestations à Paris à la Belle époque - Jacques Vassal: Woody Guthrie

Cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 14 avril, elles seront vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Ensuite, leur tarif passera à 15 euros jusqu'à la veille de la fête. Sur place, elles seront vendues 20 euros. Les bons d'achat - d'une valeur de 5 euros mais vendus 4 euros - sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer

cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à

Lutte Ouvrière BP 233-75865 Paris Cedex 18.

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière. Merci d'indiquer l'adresse d'expédition et si possible un téléphone. Envoi franco.

Tout savoir sur fete.lutte-ouvriere.org